

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT**SAINT-ÉTIENNE LOIRE****COMITE SYNDICAL
REUNION DU 1^{ER} MARS 2022****Délibération n°22-01 : Désignation du vice-président du Syndicat Mixte de l'aéroport représentant la
Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole, Saint Etienne Roanne.**

VU l'article L 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat Mixte dénommé « Syndicat Mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »

VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat Mixte désormais dénommé « Syndicat Mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »

VU la délibération n°15-14 du comité syndical de l'aéroport de St Etienne Loire du 8 octobre 2015 portant adoption du règlement intérieur et la délibération n°21- 20 du 7 octobre 2021 modifiant le règlement intérieur du Syndicat Mixte de l'aéroport de Saint Etienne Loire

VU la délibération n°20-05 en date du 19 octobre 2020 du comité syndical portant Création d'un Bureau et mise en place des vice-présidents du Syndicat Mixte

VU la délibération du 29 novembre 2021 du bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole, Saint Etienne Roanne désignant ses représentants au sein du Syndicat Mixte de l'aéroport de Saint Etienne Loire

Le comité syndical se réunit afin de procéder à la désignation du Vice-Président représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole, Saint Etienne Roanne conformément à l'article 5.2 des statuts du Syndicat Mixte et l'article 16 du règlement intérieur.

Présents : Mesdames Irène BREUIL, Nadia SEMACHE
Messieurs Jean-Yves BONNEFOY, Pierrick COURBON, Sylvain DARDOUILLER, Jordan DA SILVA, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Luc FRANCOIS, Georges HALLARY, Jérémie LACROIX, Eric LARDON, Pierre LARDON, Yves PARTRAT, Gaël PERDRIAU, Hervé REYNAUD, Philippe VALENTIN, Daniel VILLAREALE

Pouvoirs : Madame Sylvie BONNET donne pouvoir à Monsieur Yves PARTRAT
Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à Monsieur Eric LARDON

Excusés : Monsieur Jean-Pierre TAITE

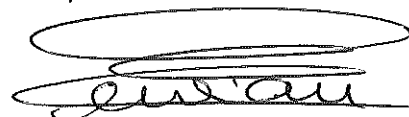
**VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE
DES VOIX EXPRIMEES**

Monsieur Gaël PERDRIAU Président du Syndicat Mixte, procède au recueil des candidatures pour le poste de vice-président du comité syndical de l'aéroport représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole, Saint Etienne Roanne.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne :

- **Madame Irène BREUIL en tant que Vice-Présidente du Comité Syndical SMASEL, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole, Saint-Etienne Roanne.**

A Saint-Etienne, le 1^{er} mars 2022,
Monsieur Gaël PERDRIAU
Président du Syndicat Mixte de
l'Aéroport de Saint-Etienne Loire



Nombre de votants : 20 Représentant 97.75 % des voix
Suffrages exprimés : 20 Représentant 97.75 % des voix
Vote POUR : 20 Représentant 97.75 % des voix
Vote CONTRE : 0
Abstention : 0